

Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 06 juillet 2023



Vos représentants CGT Finances Publiques 33 :

*Stéphane Joly
Laurent Gadat-Morand
Aurélie Vuaillet*

Nous étions réunis le 06/07/2023 en CSAL-Formation spécialisée, en l'absence de M. Barreault, excusé. La séance était alors présidée par M. Cabanel.

En préambule, le Président a fait un point sur la situation du CFP Cenon qui a subi de grosses dégradations.

De gros travaux doivent être faits avant que les agents ne réintègrent le site.

En attendant, les agents ont été invités à télétravailler dans la mesure du possible ou à intégrer des sites proches de leur domicile pour effectuer du travail à distance.

La CGT Finances Publiques 33 a rappelé l'importance de prendre contact avec l'ensemble des collègues régulièrement. En effet, nous avons pu constater lors de l'épisode COVID que beaucoup de collègues s'étaient retrouvés isolés.

Nous serons vigilants et sommes disponibles pour tous les collègues.

Afin d'éviter que d'autres incidents se produisent, la direction a fait appel à des vigiles au moins jusqu'à mi-juillet (2 sites excentrés ont toutefois indiqué ne plus en avoir besoin).

POINT BUDGÉTAIRE

L'enveloppe mise à disposition du CSAL-FS pour l'année 2023 est de 174 000 €.

Nous vous rappelons que cette enveloppe est destinée à l'amélioration de vos conditions de vie au travail.

À ce jour, le CSAL-FS a voté le financement d'un abri vélo à Biganos, l'achat de support PC, des sacs à dos et des valisettes à roulettes pour le transport des ordinateurs, des lampadaires, des range-vélos pour Arcachon, des tapis de souris et des films UV pour la division professionnelle.

Nombre d'entre vous s'étonne de ne jamais recevoir le matériel demandé.

La CGT Finances Publiques 33 a demandé au Président d'intervenir sur le sujet.

Un mail de recensement des besoins va être envoyé à l'ensemble des agents à la rentrée sans que cela n'ait à passer par leur chef de service.

Nous vous invitons donc à renouveler votre demande et à nous mettre en copie afin que l'on puisse intervenir en instance.

TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE 2022

Ce document présenté par la direction est un indicateur qui permet d'alerter et d'identifier les problèmes dans un service sans en révéler la nature exacte ni les causes (explication de la direction).

Il reprend donc les différentes fiches de signalement déposées, le taux de couverture des emplois, le taux de télétravailleurs, le nombre de congés maladies, de jours de congés mis en compte épargne temps, des écrêtements des horaires variables, d'accidents de service, etc.

Si le tableau peut sembler intéressant, il n'est par contre pas très réjouissant...

Tous les voyants sont dans le rouge et les analyses faites par la direction ne nous rassurent pas.

Pour eux, le nombre de réorganisations très significatif et la crise sanitaire ont fait évoluer nos méthodes de travail et influent sur les chiffres... DONT ACTE ...

La **CGT Finances Publiques 33** ne peut pas se satisfaire de cette analyse.

Nous avons demandé au Président de commencer par nous présenter les fiches de signalements en instance, ce qui n'est plus fait depuis un certain temps malgré les demandes récurrentes de l'ensemble des organisations syndicales.

A priori cela devrait être le cas lors du prochain CSAL-FS.

Nous vous rappelons que ces fiches, disponibles dans ULYSSE 33, vous permettent de signaler des conflits avec les usagers mais aussi avec vos collègues, voire avec votre hiérarchie.

Nous avons ensuite insisté sur le rôle que peut tenir le médecin du travail, au cours des visites quinquennales ou d'entretiens demandés par l'agent, pour déceler un mal-être au travail.

Le Dr Roncier, qui vient d'arriver il y a un mois, se trouve actuellement seule pour tout le travail à accomplir. La **CGT Finances Publiques 33** a d'ailleurs souligné dans sa déclaration liminaire qu'un seul médecin ne saurait suffire ! Il dépendra de discussions avec le Secrétariat Général d'en avoir un second.

En attendant, l'infirmière se forme pour pouvoir suppléer le Dr Roncier dans certaines tâches mais cette formation prend du temps.

Point notable : une explosion de 30 % des arrêts maladie de moins de 5 jours, et cela malgré le jour de carence... pour la Direction, on attend de voir si cette tendance se confirme ou non. Attente ou inaction ?

Le stress, pour rappel, est un dépresseur immunitaire. Les gens stressés développent des maladies, purement et simplement. Une amélioration des conditions de travail est la seule solution pour endiguer les arrêts maladie.

POINT REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'essentiel des annotations dans le registre concerne encore et toujours des problèmes liés au chauffage et/ou à la climatisation.

A priori, la situation est rétablie à Lesparre-Médoc mais cela n'engage que la direction, en ce qui nous concerne nous resterons attentifs mais surtout prudents.

A Mérignac, des travaux concernant la climatisation devraient avoir lieu en octobre. En attendant, nous espérons ne pas connaître d'épisode caniculaire...

Concernant ce registre, nous avons tenu à rappeler que le nombre d'annotations n'était pas limité et que pour un même service et pour le même problème, tous les collègues pouvaient s'exprimer.

POINT IMMOBILIER

Un récapitulatif des travaux en cours et achevés nous a été remis par la direction.

– TALENCE CHU et CFP LIBOURNE : travaux sols et peintures effectués

– ST-SAVIN : travaux de micro-pieux terminés/ modification de l'espace de convivialité
Les agents ont réintégré les locaux le 16/06/2023.

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé qu'une analyse concernant la présence éventuelle de salpêtre soit faite : demande approuvée par le président.

– CADILLAC : création de 2 bureaux dans une zone d'archivage.

Suite à notre demande, une climatisation va être installée et les vitrages changés.

– MÉRIGNAC :

➔ installation de la Brigade anti fraude à Mérignac à côté de la BCR

➔ installation du SGC PESSAC au 1^{er} étage : les travaux commencent le 10/07/2023.
Le percement d'un mur porteur sera fait avant l'arrivée des agents.

Sur ce site, nous avons signalé que le départ d'un très grand nombre de collègues « sachants » allait poser problème et qu'une demande de renfort était nécessaire.

Concernant la salle de convivialité, cela n'est pas vraiment envisagé, seule l'installation de la fontaine à eau sera faite.

– BORDEAUX MERIADECK : Hall de la trésorerie Amendes

Aménagement provisoire de 2 guichets blindés supplémentaires, pour l'accueil de la DRFiP, de la trésorerie amendes et des opérations de caisse. Les travaux seront réalisés durant la dernière semaine de juillet.

QUESTIONS DIVERSES

- **Exercice d'évacuation**

L'assistant de prévention, M. Sow, a indiqué qu'un exercice d'évacuation sera effectué sur chaque site prochainement.

- **Recrutement**

Le Président a informé qu'une note de service autorise le recrutement de 2 PACTE.

- **Campagne d'accueil GMBI et e-contact :**

Depuis le report de l'échéance de la campagne GMBI au 31/07, la direction constate que les flux d'accueil sont moins importants que les jours précédents.

La **CGT Finances Publiques 33** appelle tout de même à la vigilance d'un sursaut à l'approche de la nouvelle date limite, une partie importante des déclarations restant encore à faire (taux de déclarations réalisées à plus de 70 %).

Si le Président partage cette attention à apporter, il a bien précisé qu'**aucune consigne n'a été donnée de refuser les congés aux agents**. Nous veillerons alors à ce qu'il en soit ainsi.

De manière plus générale sur le sujet GMBI et ses conséquences en termes d'accueil (au sens large) des usagers, de traitement à opérer par les personnels des SIP, SDIF et SIE et des nombreux dysfonctionnements de pilotage, managériaux et applicatifs, la **CGT Finances Publiques 33** s'est dite très préoccupée par l'état de santé psychique des collègues et la grande fatigue générée par cette situation.

Le traitement de la quantité astronomique de e-contacts (plus de 33 000 messages non traités soit 4 mois de retard !) est appliqué à tous sans exception. Les géomètres-cadastrateurs du SDIF sont d'ailleurs appelés à contribuer à « l'effort de guerre ».

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, cette situation démontre toute l'impréparation de la DGFiP à un chantier comme celui-là. Appeler les collègues géomètres à ces tâches est méconnaître, bafouer, que leur cœur de métier est le terrain, c'est à ce titre qu'ils ont été recrutés. Ces collègues voient déjà une telle réorientation de leurs missions vers les travaux de bureaux que la perte de repères et de sens de leur travail est importante.

S'engager dans un projet comme GMBI, que cela soit du fait de décisions politiques, sans les moyens humains et matériels pour le soutenir était une hérésie ! Et aujourd'hui, de nombreux collègues se trouvent en souffrance mais la direction se borne à vouloir assurer la mission coûte que coûte.

La **CGT Finances Publiques 33** invite alors ces collègues à se signaler par tous les moyens à leur disposition :

- ➔ remontées par voie hiérarchique ;
- ➔ demande d'audience avec la direction, accompagné par un représentant syndical ;
- ➔ saisie du registre dématérialisé santé et sécurité au travail ;
- ➔ demande d'entretien avec la médecine de prévention ;
- ➔ consultation du médecin généraliste ;
- ➔ **sans oublier de vous signaler auprès des organisations syndicales, afin de ne pas rester seuls face à une direction sourde !**

Les charges de travail aussi pesantes soient-elles sur notre administration ne doivent pas mettre en péril la santé des agents.

La CGT Finances Publiques 33 sera toujours là pour rappeler et défendre cette idée !